

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE TOULON

Département du Var
Arrondissement de TOULON

Extrait des registres des délibérations Séance du Mardi 22 juin 2021

Délibération N° 2021-111

Dossier suivi par le service Action gérontologique

Objet : 13. Concours des 70 ans de la Semaine Bleue 2021

Autorisation donnée à Madame la Vice Présidente à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document inhérent au projet et au concours.

L'an deux mille vingt et un, et le vingt deux du mois de juin à 12 heures 15.

Les membres composant le Centre Communal d'Action Sociale de Toulon se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Dominique ANDREOTTI	Administrateur
Monsieur Clair AZIMBAR	Administrateur
Monsieur Benjamin BIGUER	Administrateur
Madame Jeanine BONNET-MAGOT	Administrateur
Madame Caroline DEPALLENS	Administrateur
Madame Brigitte GENETELLI	Administrateur
Madame Laure LAVALETTE	Administrateur
Monsieur Régis LEFEBVRE	Administrateur
Monsieur Emilien LEONI	Administrateur
Madame Béatrice MANZANARES	Administrateur
Monsieur Gaston SECONDI	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Hubert FALCO	Président
<i>Pouvoir donné à Madame ANDREOTTI</i>	
Madame Martine BERARD	Administrateur
<i>Pouvoir donné à Madame DEPALLENS</i>	
Madame Magali BRUNEL	Administrateur
<i>Pouvoir donné à Monsieur AZIMBAR</i>	
Monsieur Didier CAMPO	Administrateur
<i>Pouvoir donné à Monsieur BIGUER</i>	
Madame CAILLAT-METGE	Administrateur
<i>Pouvoir donné à Madame ANDREOTTI</i>	
Madame Valérie MONDONE	Administrateur

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

Madame Florence RONSOUX	Directeur Général
Madame Catherine MILHAUD	Directeur Général Adjoint



Séance du Conseil d'Administration du 22 juin 2021

Dossier suivi par le Service Action Gériatrique

Objet : Concours des 70 ans de la Semaine Bleue 2021

Autorisation donnée à Madame la Vice-Présidente à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document inhérent au projet et au concours.

.....

Madame la Vice-Présidente expose :

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Collègues,

Madame ANDREOTTI, Vice-Présidente du CCAS, propose au Conseil d'Administration que le projet « Mobilisons-nous pour nos aînés » porté par le CLIC du CCAS, les Petits Frères des Pauvres soit présenté au concours des 70 ans de la Semaine Bleue 2021.

Le CLIC du CCAS de la Ville de Toulon et les Petits Frères des Pauvres de Toulon sont fréquemment confrontés à l'isolement et la précarisation des personnes âgées. Ils ont pu constater la complexité des situations rencontrées, souvent « trop » dégradées, sans aucun suivi social et peu ou plus de prise en charge médicale.

Les personnes se sentent de plus en plus mises à l'écart et deviennent « invisibles ». Elles souffrent d'isolement et de solitude. Or, bien souvent, nous pourrions leur permettre d'accéder à une meilleure vie, si nous étions sollicités en amont, bien avant d'en arriver à des situations parfois très complexes.

Ce constat est encore plus prégnant sur le centre ancien de Toulon qui concentre 20 % de la population toulonnaise dont 30 % ont plus de 60 ans, et la moitié vit seule.

Parallèlement, les deux structures reçoivent des appels de commerçants, voisins, syndic etc. qui ne savent pas à qui s'adresser quand ils constatent la dégradation de l'état de santé d'une personne ou sont inquiets car ils ne la voient plus : témoignage d'une bienveillance naturelle, au cœur de notre cité.

Ainsi, il a été pensé une action portée par une équipe citoyenne des Petits Frères des Pauvres, du CCAS de Toulon, d'Unis-Cité et des étudiants du Lycée Bonaparte qui s'intègre dans le dispositif MONALISA (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement social des aînés) et s'appuie sur un réseau d'acteurs toulonnais diversifiés (commerçants, pharmaciens, professionnels médico-sociaux et médicaux, associations, citoyens...).

Le centre ancien étant inscrit dans le dispositif Quartier Politique de la Ville (QPV), cette action est inscrite dans le Contrat Local de Santé (CLS) dont l'un des axes prioritaires est le « repérage des personnes âgées en perte d'autonomie » ainsi que le programme territorial de santé dans le parcours de soin des plus de 75 ans.

Ce dispositif a dès lors pour objectif de repérer ces personnes dites invisibles et de leur proposer un accompagnement adapté à leurs attentes et leurs besoins.

Le rôle de ce réseau sera d'autant plus important pendant les épisodes caniculaires pendant lesquels le CLIC du CCAS et la Sécurité Civile de la ville se mobilisent pour veiller sur les personnes inscrites sur le registre canicule et leurs aidants.

On ne peut pas, enfin, occulter la crise sanitaire qui sévit dans le monde depuis plus d'un an et qui impacte tous les Français et plus particulièrement et douloureusement les personnes dites vulnérables de par leur âge, leur solitude, leurs pathologies...

Le contexte nous a montré combien la solidarité et l'entraide étaient essentiels dans la bienveillance apportée à nos aînés.

Parce que Toulon a du cœur, un cœur de ville, amie des aînés...

Le CLIC du CCAS de Toulon et les Petits Frères des Pauvres se sont associés à Unis-Cité et à la section BTS SP3S du Lycée Bonaparte, pour former des binômes étudiants volontaires en services civiques.

Véritables ambassadeurs du projet, les binômes sont chargés de recenser, sensibiliser et mobiliser les acteurs de proximité (commerçants, pharmaciens, professionnels de santé, médico-sociaux, associations...) autour de ce projet et de l'isolement des personnes âgées à l'aide d'un questionnaire qu'ils ont créé. Ces acteurs ont été identifiés suite au diagnostic de territoire réalisé par les étudiants.

Le binôme a pour mission de recenser les acteurs de proximité qui sont de véritables signes du dispositif.

Leur rôle de vigie, de sentinelle est très important. Les acteurs de proximité peuvent repérer en amont les personnes âgées en difficulté qu'ils côtoient régulièrement et en informer indistinctement le CLIC du CCAS de ou l'Equipe d'Action Territoriale Petits Frères des Pauvres.

Lors d'une information sur le projet, les commerçants adhérents des Vitrines de Toulon ont apprécié d'avoir un rôle social, d'être un acteur de solidarité et d'aller au-delà de leur seule place de commerçant.

Des perspectives d'extension du territoire de ce projet ?

La Ville de Toulon est labellisée, Ville amie des aînés.

Il va de soi que nous souhaitons étendre cette démarche à l'ensemble de la commune mais nous souhaitons d'abord l'expérimenter sur le centre-ville.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le thème 2021 de la Semaine Bleue, « **70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale : Ensemble bien dans son âge, bien dans son territoire** ».

Ce projet répond aux 4 critères d'éligibilité du concours lancé à cette occasion :

- une démarche intergénérationnelle,
- une démarche de valorisation de la représentation de la vieillesse et de changement de regard sur les personnes âgées,
- une démarche de changement de représentation de la vieillesse et de regard sur les personnes âgées,
- une démarche qui favorise la prévention et plus particulièrement la lutte contre l'isolement, le lien social et la santé.

Ce projet répond aussi à différents critères de sélection du jury :

- peut être reproduit ailleurs et par d'autres,
- participe à aider les proches aidants,
- s'adresse aux personnes âgées et retraitées autonomes,
- est accessible aux retraités modestes,
- implique les personnes les plus vulnérables,
- favorise la prévention et plus particulièrement la lutte contre l'isolement, le lien social et la santé.

Le point de démarrage officiel de ce projet se déroulera le 07/10/2021 pendant la semaine bleue en partenariat avec la Ville de Toulon et plus particulièrement le Service Animation Séniors.

Cette journée en centre ancien médiatisera le projet « Mobilisons-nous pour nos aînés » avec :

- 1) la signature de la Convention qui lie les différents partenaires
- 2) des stands présentant les protagonistes
- 3) des ateliers liés au projet.

Dans le cadre de ce concours, 6 prix seront décernés :

- Le prix « Intergénération » d'une valeur de 4 000 € est décerné par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé.
- Le Grand Prix d'une valeur de 3 800 € et le deuxième prix d'une valeur de 3 200 € sont décernés par la Fondation de France.
- Le prix « Agirc-Arrco » d'une valeur de 3 500 € est décerné par la retraite complémentaire Agirc-Arrco.
- Le prix « Cnav » d'une valeur de 3 500 € est décerné par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.
- Le prix « CCMSA » d'une valeur de 3 500 € est décerné par la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

Il est donc proposé de participer à ce concours.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION réuni le : 22 juin 2021
OUI L'exposé de Madame la Vice-Présidente.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'en adopter le contenu,

CCAS DE TOULON - DÉLIBÉRATION N° 2021 - 111

- d'autoriser Mme la Vice Présidente du CCAS de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération est mise aux voix.

.....15.....voix POUR dont5..... pouvoir(s)
.....voix CONTRE dontpouvoir(s)
.....1.....abstention(s) dont0.....pouvoir(s)

POUR EXTRAIT CONFORME

Dominique ANDREOTTI

Vice-Présidente du CCAS

